

l'infoVille

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

mars - avril 2025

n° 263 - Bimestriel



ÉVÈNEMENT

CARN'A'VÉLO 2025

VILLE
DE
LESPINASSE



www.ville-lespinasse.fr



Application mobile
«Lespinasse»



Sommaire

RETOUR SUR	Page 4	URBANISME	Page 11
ACTUALITÉS	Page 5 - 6	PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE	Page 12 - 13
ZOOM SUR Le service finances et comptabilité	Page 7	SOCIAL EMPLOI	Page 14
COLLECTIF «ENSEMBLE»	Page 8	CULTURE	Page 15 - 17
TOULOUSE MÉTROPOLE	Page 9 - 10	VIE ASSOCIATIVE	Page 18- 19

COLLECTE DES DÉCHETS

• BAC JAUNE (EMBALLAGES) :

Secteur 1 : 11 et 25 mars / 08 et 22 avril
Secteur 2 : 04 et 18 mars / 01, 15 et 29 avril

• BAC ROUGE (ORDURES MÉNAGÈRES) :

Secteur 1 et Secteur 2 : tous les mercredis

• DÉCHETS VERTS :

6 collectes gratuites au printemps et à l'automne dans un bac de 240 litres.

• ENCOMBRANTS :

Mercredi 5 mars Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie avant le vendredi 28 février.
À partir d'avril 2025, prise de RDV obligatoire uniquement sur le site de Toulouse Métropole et par téléphone.

Pour tous renseignements, merci de contacter Toulouse Métropole au 0 800 2014 440.

PHARMACIES DE GARDE

MARS

02/03	CEPET	15 AVENUE DES CHALETs	05 61 74 04 57
09/03	FONBEAUZARD	98 ROUTE DE FRONTON	05 61 70 10 26
16/03	SAINT-JORY	25 ROUTE NATIONALE 20	05 34 27 03 27
23/03	LABASTIDE-ST-SERNIN	RUE JEAN PASCAL	05 61 84 90 93
30/03	SAINT-ALBAN	25 AVENUE DE VILLEMUR	05 61 37 18 55

AVRIL

06/04	BRUGUIERES	43 AVENUE DE TOULOUSE	05 61 82 20 19
13/04	AUCAMVILLE	125 ROUTE DE FRONTON	05 61 37 03 30
20/04	BOULOC	3 CHEMIN DE LA PÉGOU	05 61 82 04 15
21/04	FENOUILLET	778 RUE JEAN JAURÈS	05 61 70 06 63
27/04	GAGNAC-SUR-GARONNE	14 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE	05 61 35 92 88

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-lespinasse.fr et sur l'Application mobile «Lespinasse»



Si vous ne recevez pas l'Infoville, merci de nous le signaler: communication@ville-lespinasse.fr

L'Infoville. Mairie de Lespinasse.
Magazine bimestriel d'information municipale.
N° 263 - mars / avril 2025.

Directeur de la publication : Alain ALENÇON
Responsable de l'édition : Stéphanie GEFFRAY
Conception et Mise en page : Julien CARRARO
Administration : Hôtel de Ville, Place de l'Occitanie, 31150 LESPINASSE - 05.61.35.41.66 - accueil@ville-lespinasse.fr
Impression : IMPRIMERIE EVOLUPRINT - Tirage : 1950 ex.
Photographie : Ville de Lespinasse / Pixabay / Adobe Stock / Freepik / Unsplash/SNCF

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

26/01 Zayn VAKAT
26/01 Elliott LOEB SABLÉ

MARIAGES

06/12 Bénédicte LARRIEU et Gabriel SAÏD OMAR

DÉCÈS

06/12 Guy GUICHARD
04/01 Christel LEROY
07/01 Jean-Yves NICOLAS
08/01 Annic TROUBAT, veuve JOURDAIN
03/02 Claude DESCAMPS
04/02 Renée DESTEFANI, veuve VISENTIN



Édito

Chères Lespinassoises, chers Lespinassois,

L'année 2025 s'est entamée sous une certaine effervescence avec les nombreux travaux qui sont en cours sur notre commune. Ce sont des changements qui s'imposent à nous mais qui permettront d'offrir nous l'espérons un meilleur cadre de vie à chacun de nous : un meilleur accueil des nouvelles populations et à plus long terme une meilleure mobilité. Nous avons bien conscience que le quotidien de certains quartiers s'en est trouvé chamboulé et nous comptons sur la patience de tout un chacun durant ces moments.

Dans ce contexte de modernisation, l'équipe du service comptabilité et finances est également pleinement mobilisée, puisqu'en préparation du budget 2025. Ce budget, véritable reflet de nos priorités collectives, sera voté en avril prochain. Il est essentiel pour le bon fonctionnement de la ville, en permettant de financer nos projets, tout en assurant la gestion rigoureuse et responsable des fonds publics. Vous trouverez dans ce numéro un zoom sur ce service, qui travaille dans l'ombre pour garantir l'équilibre financier de notre commune, mais aussi pour anticiper les besoins futurs et assurer une gestion optimale des ressources.

Enfin, l'événement phare du mois de mars sera sans nul doute le Carna'vélo, qui revient pour sa 4ème édition. Un grand moment de convivialité et de créativité placé sous la thématique «Océans» de notre saison culturelle qui invitera petits et grands à participer à une grande chasse aux trésors après un parcours qui s'articulera côté groupe scolaire de la commune. Le programme promet de belles surprises et en clôture de cette journée exceptionnelle, le traditionnel repas festif sera animé par le groupe SOA BOMBA qui enflammera la scène pour une soirée mémorable. Nous vous invitons chaleureusement à participer à cette fête, à vivre ensemble cette aventure collective et à faire briller la ville dans une explosion de couleurs, de rires et de musique !

Nous vous souhaitons une belle lecture de ce numéro et espérons vous voir nombreux lors du Carna'vélo, car c'est grâce à votre enthousiasme et à votre implication que nos événements sont toujours les plus réussis.



Alain ALENÇON,
Maire de Lespinasse



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

Vendredi 10 janvier, à 19h00, au sein de l'Espace Canal des 2 Mers, M. le Maire Alain Alençon, et l'ensemble du Conseil municipal ont accueilli les Lespinassois pour la traditionnelle Cérémonie des Vœux.

En présence de M. Patrick DUBLIN, suppléant des élus départementaux, Sandrine FLOUREUSSES et Victor DENOUVION, des représentants de la Gendarmerie nationale, M. le Maire et ses 5 adjoints ont profité de cette soirée pour faire un point sur les grands dossiers de la commune comme le projet Coeur de Ville, les travaux d'urbanisation de la rue des Lacs, et ceux de la rue des Monges. Ils sont également revenus sur les actions menées au cours de l'année passée : le lancement du collectif citoyen «ENSEMBLE», les actions du CCAS, le lancement de la billetterie en ligne FESTIK et la modernisation des supports de communication urbains...

Chaque délégation a également mis en lumière ses projets pour l'année à venir comme la construction d'une nouvelle salle polyvalente, la rénovation de l'éclairage public (passage à la technologie LED), la création d'un conseil des parents pour le secteur de la petite enfance ou bien le développement du Parc de la Pointe - Gino BONUTTI (création d'un arboretum, implantation d'une aire de jeux...)



DEUX CITOYENS MIS À L'HONNEUR

Avant de clôturer cette cérémonie par un apéritif festif M. le Maire et l'ensemble des membres du Conseil municipal ont souhaité mettre à l'honneur deux citoyens impliqués depuis près de trente ans dans la vie communale et qui se sont vu élever au rang de citoyens d'honneur de la ville : Mme Michèle FERNANDEZ et M. Adrien RIZZETTO

« Michèle, Adrien au nom de la commune et de ses habitants, nous vous remercions pour tout ce que vous avez accompli. C'est avec une grande émotion et une sincère reconnaissance que nous vous avons remis aujourd'hui ces médailles de citoyen d'honneur de notre ville, symbole de notre gratitude à vos contributions remarquables pour notre ville et nos concitoyens. »

DÉMARCHES |

Le recensement citoyen est obligatoire, dès 16 ans

Alors que le recensement de la population s'est achevé le 15 février dernier sur la commune, un autre recensement est quant à lui toujours d'actualité : le recensement citoyen.

En effet, à partir de l'âge de 16 ans, il est obligatoire pour chaque jeune de venir se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

Ce recensement permet aux jeunes français de participer avant leurs 18 ans à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour rappel la JDC est une demi-journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen.

En fin de session, un certificat individuel de participation est remis.

Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique comme le Baccalauréat, le BEP ou le permis de conduire.

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51719



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

Samedi 15 mars
11h | Monument aux morts

À VOS
AGENDAS

La cérémonie commémorative du « cessez-le-feu » du 19 mars 1962, sera célébrée le **samedi 15 mars 2025** sur le parvis du Monument aux Morts. Le rassemblement est prévu à **11h00**.

À l'issue de cette cérémonie, la population est cordialement invitée à partager le verre de l'amitié à l'Auditorium du Centre Culturel.



SANTÉ |

Médecin traitant indisponible ? Appelez le SAS 31 au 116 117 !

Le service d'accès aux soins est un service d'orientation de la population dans leur parcours de soins.

Pour les patients confrontés à un besoin de soins urgents ou non programmés et lorsque l'accès à leur médecin traitant n'est pas possible, **le SAS permet d'accéder, à toute heure et à distance à un professionnel de santé.**

Ce dernier pourra lui fournir un conseil médical, lui proposer une téléconsultation, l'orienter selon la situation vers une consultation de soin non programmé en ville, vers un service d'urgence ou déclencher l'intervention d'un SMUR ou d'un transport sanitaire.

 www.cptsnordtoulousain.fr/nos-evenements/1061



ANIMAUX DOMESTIQUES | Stop aux incivilités



Tout comme les dépôts sauvages, l'abandon de déjections animales sur la voie publique, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux, etc. peut être sanctionné par une amende de 35€.

Au delà des risques sanitaires, les déjections canines peuvent provoquer des accidents ou des problèmes d'hygiène. Si vous possédez un chien, vous êtes responsable du ramassage de ses déjections sous peine d'amende.

Si vous ne disposez pas de sachets, d'étui-laisse ou de ramasse-crottes, la ville de Lespinasse met à votre disposition des distributeurs de sacs :

- au Parc de la Pointe,
- au parking de la rue du Moulin,
- à l'aire de jeux des Tamaris,
- à l'impasse de la Tuilerie,
- à l'impasse de la Tour
- à la rue des magnolias
- au Complexe sportif Beldou

TENIR SON CHIEN EN LAISSE : UNE OBLIGATION LÉGALE.

Pour rappel la tenue en laisse des animaux de compagnie est obligatoire sur le territoire lespinassois.

Selon l'arrêté municipal N°2024-27/PM, consultable sur le site de la ville, les propriétaires n'assurant pas leurs responsabilités de maître peuvent se voir dresser une amende de 35€.

Pour consulter l'arrêté municipal 2024-27/PM, flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur le site de la Ville:



ville-lespinasse.fr/actes-reglementaires-arretes

ÉCLAIRAGE PUBLIC | 84% d'économies d'énergie grâce à la technologie LED



L'éclairage public est un enjeu majeur de la transition énergétique, intégrant à la fois des dimensions économiques, environnementales et sociales : maîtrise de la consommation d'énergie, diminution des nuisances lumineuses, sécurité des personnes et des biens.

Pour répondre à ces enjeux, le déploiement de la technologie LED pour rénover l'éclairage public est une étape incontournable. C'est pour cette raison que le 20 septembre 2024, le Conseil municipal a voté un plan ambitieux de rénovation de l'éclairage public qui permettra le passage au 100% LED.

Avec le concours du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne, le programme LED++ qui consiste à remplacer les luminaires d'éclairage public actuels par des LED est rentré dans sa phase opérationnelle. Depuis début février, **les 644 points lumineux** de la commune commencent à être équipés de la nouvelle technologie LED.

À terme, cette modernisation permettra à la commune de réaliser **une économie d'énergie de 84%** soit 145 144 kWh d'économie annuelle d'énergie.

Cela représentera **17 970 € d'économie annuelle sur les dépenses d'énergie de la ville.**

MÉDIATHÈQUE | Deux ateliers pour débiter cette nouvelle année

Pour débiter cette année, la Médiathèque a proposé un atelier d'éveil musical, qui comme à son habitude a été très apprécié par les participants, aussi bien par les parents que par les enfants. Un moment de détente et de partage qui sera renouvelé le mercredi 19 mars.

Le vendredi 24 janvier, la Médiathèque a participé avec le Pôle Enfance à la Nuit de la lecture.



Médi@thèque
de Lespinasse



05 34 27 08 99



accueil.mediathèque@ville-lespinasse.fr



LE SERVICE FINANCES ET COMPTABILITÉ

Au sein des collectivités, le service finances et comptabilité est le service support par excellence. Néanmoins, même s'il est peu connu du grand public, il représente un rouage essentiel pour le maintien et la bonne conduite d'un service public de qualité.

Dirigé par Mme Angélique MENALDO, responsable financière de la municipalité, le service travaille en étroite collaboration avec les élus, l'ensemble des services municipaux, mais également les organismes publics financiers tel que le Trésor public afin de mener à bien ses différentes missions.

UNE FONCTION SUPPORT AU SERVICE DES ÉLUS

Sous la responsabilité du Directeur Général des Services, le service est garant d'une gestion rigoureuse de l'argent public, il participe à la préparation et à l'élaboration du budget primitif.

Ce dernier doit prendre en considération la réglementation fiscale, les règles générales relatives aux finances locales ainsi que les règles budgétaires et comptables propres à chaque collectivité.

Pour les élus, le service financier est un service essentiel dans la conduite d'un projet politique aussi bien ambitieux que vertueux. En effet, il accompagne M. le Maire et ses adjoints dans la construction de leurs projets d'investissement en suivant la trésorerie, mais également la consommation des crédits de la commune.

DE LA COMPTABILITÉ À L'ANALYSE DES COÛTS.

La gestion comptable de la collectivité repose sur le traitement des factures, incluant leur enregistrement, leur validation et leur mandatement. Elle englobe également l'élaboration des titres de recettes, l'alimentation et le suivi de l'inventaire, ainsi que la régularisation des régies d'avance et de recettes. Cette mission joue un rôle essentiel dans la maîtrise des flux financiers entrants et sortants de la mairie, mais également dans l'analyse des dépenses communales.

Face à un contexte économique instable, l'optimisation de la dépense publique est une obligation pour les collectivités qui souhaitent maintenir une viabilité financière. Celle-ci repose notamment sur l'application d'une comptabilité analytique qui permet de prendre en considération la moindre variable qu'elle soit organisationnelle, contextuelle ou financière.

Par une ventilation plus précise des dépenses, elle permet notamment de déterminer « un prix de revient » par service ou par action publique (restauration scolaire, coût d'une place en crèche, coût d'une journée au centre de loisirs...) et donc d'adapter une juste mobilisation des ressources en fonction des besoins de la commune et de ses habitants.



QU'EST CE QU'UN BUDGET PRIMITIF ?

Le budget primitif d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses, composé d'une section fonctionnement et d'une section investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT regroupe les recettes courantes de la commune (impôts locaux, dotations de l'État, revenue des services municipaux...) et les dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune (rémunération des agents municipaux, achats des différents services, paiement des intérêts de la dette, etc.)

LA SECTION D'INVESTISSEMENT est financée par des dotations spécifiques de l'État ou d'autres organismes publics, par des emprunts, mais également par l'auto-financement, lorsque cela est possible. Cette section sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune (construction d'un bâtiment, achat de véhicules, acquisition foncière...).

Le budget doit être approuvé par le Conseil municipal. Il est ensuite transmis au trésor public et au préfet, qui exerce le contrôle de légalité.

ENSEMBLE



Le collectif citoyen **ENSEMBLE** est né d'une volonté municipale qui s'est progressivement affirmée :

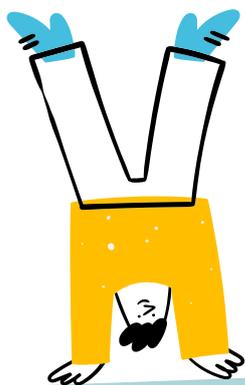
Aller au-delà du simple rôle de fournisseur de services en favorisant **l'engagement et la participation active des habitants et des associations** dans la co-construction de l'animation de la vie locale.

Monté en collaboration avec la **Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) de Haute-Garonne**, le collectif citoyen **ENSEMBLE** bénéficie d'un accompagnement complet sur la mise en place et la réalisation de projets aussi bien portés par des habitants que par des associations.



Aujourd'hui, le collectif **ENSEMBLE** joue un rôle clé en tant qu'interface entre les habitants, les initiatives associatives et la collectivité.

Il a pour vocation de contribuer activement à l'animation locale, à la mise en valeur des initiatives, à l'expérimentation de nouvelles actions, tout en servant de ressource pour soutenir la vie associative et démocratique du territoire. Leurs objectifs sont multiples : créer des liens, favoriser des rencontres, susciter l'envie de participer, découvrir et partager des savoirs, des passions et des expériences.



ateliers bénévoles

NUMÉRIQUE

Les mercredis

MARS	AVRIL
5 - 19	16 - 30

CENTRE CULTUREL | 19h
Salle mutualisée

Atelier numérique 3D
Codage | Robotique

De la conception à la réalisation, la technologie 3D ouvre des horizons sans limites !

De quoi stimuler la créativité et la curiosité... quels que soient l'âge ou les compétences des utilisateurs, Alain propose des **ateliers numériques 3D** permettant de découvrir cet outil d'innovation et de concrétiser des projets en trois dimensions. Spécialisé également en **robotique** et en **codage**, cet ingénieur à la retraite ne manque pas de ressources !

INFORMATIQUE

Tous les 1^{er} samedis du mois

MARS	AVRIL	MAI	JUIN
8	5	3	7

CENTRE CULTUREL | 10h30 - 12h
Salle mutualisée

Cyber-sécurité |
Réseaux sociaux

Ancien développeur web, Fabrice vous propose des cours avec différents **niveaux d'utilisation des différents outils** (PC, tablette, smartphone).

Spécialisé également en **cyber-sécurité**, ce passionné vous donnera les clés pour déceler les fake news, aidera les seniors à se prémunir des piratages ou bien sensibilisera les adolescents sur une **utilisation prudente des réseaux sociaux**.

INFORMATIONS
ET INSCRIPTIONS

06 78 86 78 18
collectif.ensemble.31150@gmail.com



Deux nouvelles aides pour la transition écologique

Et si vous remplaciez votre ancien appareil de chauffage au bois?

JUSQU'À 2700€ DE PRIME* AIR BOIS

Votre demande à effectuer avant les travaux sur > demarches.metropole.toulouse.fr

Qualité de l'Air On respire!

Au cœur de votre quotidien

toulouse métropole

Et si vous récupérez l'eau de pluie?

JUSQU'À 1000€ DE PRIME* RÉCUPÉRATEUR D'EAU

Votre demande à effectuer avant l'achat sur > demarches.toulouse-metropole.fr

Économies d'eau On agit!

Au cœur de votre quotidien

toulouse métropole

Pour réduire l'impact sur l'environnement et faire un gain économique à long terme, les foyers ont intérêt à engager des démarches en faveur de la transition écologique. C'est pourquoi Toulouse Métropole enrichit son service public pour la performance énergétique de l'habitat et la sobriété en eau avec deux nouvelles primes, disponibles à partir du 1^{er} février 2025.

La Prime Air/Bois : jusqu'à 2700€ d'aide pour remplacer son ancien appareil de chauffage au bois

Au 1^{er} février 2025, Toulouse Métropole – en partenariat avec l'ADEME (Agence de la transition écologique) – propose à ses habitants une prime pouvant aller jusqu'à 2 700 € pour remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois par un appareil neuf et performant.

Pour y être éligible, il faut être un particulier, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, ou locataire habitant sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole.

Il faut, par ailleurs, vouloir remplacer un appareil de chauffage au bois peu performant (foyer fermé - poêle à bois, insert - installé avant 2005, ou cheminée à foyer ouvert) par un appareil neuf et labellisé Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent.

Le montant de l'aide est de 1 200 € sans conditions de ressources et peut être majoré de 500 € si l'appareil remplacé est une cheminée à foyer ouvert, et bonifié de 1 000 € pour les ménages aux revenus modestes. Cette aide financière a pour but de réduire les émissions de particules fines liées à la combustion, d'améliorer la qualité de l'air sur le territoire, et donc de préserver la santé des habitants de Toulouse Métropole.

La Prime Récupérateur d'eau : jusqu'à 1000€ d'aide pour l'acquisition d'une cuve

Également au 1^{er} février 2025, Toulouse Métropole – cette fois en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne – propose une aide métropolitaine à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pouvant aller jusqu'à 1 000 € selon la capacité et la typologie du, ou des, équipements achetés (deux maximums par foyer).

Ces équipements – cuve enterrée ou hors sol – permettent de récupérer et de stocker d'importantes quantités d'eaux de pluie pour arroser le jardin, nettoyer les espaces extérieurs ou bien même pour remplir les chasses d'eau.

Cette aide s'adresse aux habitants et aux syndicats de copropriété de la métropole et se demande via un téléservice spécifique. Elle s'obtient après achat de l'équipement, sous réserve de l'obtention d'un conseil technique.

Un bilan du dispositif sera effectué à l'issue de la 1^{ère} année de mise en œuvre via un formulaire, afin d'estimer l'économie d'eau réalisée.

Pour aider les usagers, un technicien pourra les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet et répondre à leurs questions. Cet accompagnement pourra être réalisé via le téléservice ou à la Maison de l'Eau (3 rue d'Alsace-Lorraine à Toulouse) sur un créneau prédéfini.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution des primes et sur les démarches à effectuer, rendez-vous sur : demarches.metropole.toulouse.fr

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

En avril 2025, la collecte des encombrants évolue dans la Métropole

Face aux enjeux posés par l'égalité de service à l'échelle d'un vaste territoire ainsi que par les contingences environnementales et logistiques, la collectivité fait évoluer le service de collecte des encombrants à partir du 1^{er} avril 2025. Le service reste gratuit.

Que faire de mon fauteuil abîmé ?



Le donner, le faire réparer ou collecter...
Trouvez votre solution sur metropole.toulouse.fr

Des gestes concrets pour moins de déchets



Un service harmonisé, des règles renforcées

Afin que le service soit le même pour tous, la collecte évolue. Alors que vous pouviez auparavant procéder par téléphone,

- la prise de RDV devient obligatoire, par internet : metropole.toulouse.fr > démarches > collecte encombrants,
- une liste des objets acceptés, du volume limite et des consignes de dépôt doit être respectée,
- les objets déclarés devront être déposés à l'adresse indiquée la veille de la collecte (à partir de 20h),
- tout rendez-vous déclaré ne respectant pas les consignes de dépôt ne sera pas collecté et sera considéré comme un dépôt sauvage.

Une question, une difficulté ?

POUR TOULOUSE

Allô Toulouse : 05 61 222 222

POUR LES COMMUNES HORS TOULOUSE

Toulouse Métropole Interventions : 0800 201 440

IMPORTANT ! Tout dépôt sur la voie publique et non déclaré via un rendez-vous est interdit (sous peine d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 € et saisie du véhicule, si celui-ci a été utilisé pour transporter les déchets).

Avant de le jeter, avez-vous pensé à faire reprendre, réparer, donner ou vendre l'objet concerné ?

Sur 7 000 tonnes d'encombrants collectés, 4 800 tonnes devront être valorisées d'ici 2025 (Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire de 2020).

Le dépôt d'un objet aux encombrants devrait donc être la dernière solution pour une gestion collective et raisonnée des déchets : d'autres solutions existent ! Vous pouvez notamment retourner certains de vos articles usagers en magasin (contre l'achat d'un produit équivalent), afin qu'ils soient recyclés ou éliminés de manière écologique.

Nouveau : des "zones de dons" vont être prochainement expérimentées sur des communes volontaires. Les usagers pourront venir y déposer leurs objets et éventuellement récupérer d'autres objets déposés par les autres usagers.

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

COEUR DE VILLE | Les travaux continuent



Projet phare de la Municipalité, le chantier du futur COEUR DE VILLE avance avec les premiers travaux de gros oeuvre qui sont actuellement en cours.

UN HOMMAGE À DEUX ANCIENS ÉLUS

Les membres du Conseil municipal ont décidé à l'unanimité, lors de la réunion du 9 décembre 2024 de **rendre hommage à M. Jean-Marie RIPERT et son épouse Mme Madeleine RIPERT** qui ont tous les deux occupés la fonction de Maire de la commune, en baptisant de leur nom le futur local associatif et l'allée principale de cette opération.

SALLE MULTI-ACTIVITÉS | Une nouvelle salle va voir le jour

Attendue depuis longtemps, la construction d'une nouvelle salle multi-activités va bientôt rentrer dans sa phase opérationnelle.

Ce nouvel écrin municipal d'une superficie de 630 m², comprenant une grande salle de 220 m² divisible en deux espaces distincts, répondra à la dernière norme environnementale RE2020.

Idéalement située entre le Pôle Petite Enfance et le Lac du Bocage, cette infrastructure sera disponible à la location pour de petits événements, offrant des conditions nettement améliorées par rapport à celles de l'auditorium du Centre Culturel.



RUE DES MONGES | La première phase du chantier est en cours



Toulouse Métropole a démarré les travaux d'aménagements de la rue des Monges, le 6 février dernier.

Ces travaux de réurbanisation d'une durée d'environ 12 mois s'effectueront en plusieurs phases.

Actuellement, la première phase de ce chantier consiste à enfouir le réseau électrique, le réseau d'éclairage public et le réseau téléphonique. À terme, la totalité de la voirie se verra plus sécurisante pour l'ensemble des usagers avec la création d'une voie routière partagée auto-vélo, la mise en place de chicanes et de trottoirs élargis.

Aménagements ferroviaires au nord de Toulouse : A Lespinasse, plusieurs chantiers engagés pour développer les mobilités ferroviaires de demain



Depuis février 2024, les travaux des Aménagements ferroviaires au nord de Toulouse (AFNT) sont en cours à Lespinasse avec la rénovation du pont route du Moulin, qui se poursuivra jusqu'en octobre 2025. Pour conforter les berges du canal latéral à la Garonne, des travaux d'installation de palplanches et de terrassement sont également en cours sur la commune.



PONT-ROUTE DU MOULIN : LA PASSERELLE PROVISOIRE EN PLACE

Afin de maintenir un accès piéton et cyclable pendant les travaux de rénovation du pont route du Moulin, une passerelle provisoire a été installée à l'automne dernier pour traverser canal et voie ferrées de manière sécurisée.

Les travaux de construction du nouveau pont se poursuivent pour permettre le franchissement des futures voies ferrées qui seront créées de part et d'autre des deux voies actuelles, portant à 4 le nombre total de voies.

LE CONFORTEMENT DES BERGES, INDISPENSABLE POUR IMPLANTER LES NOUVELLES VOIES FERRÉES

Les travaux de confortement des berges, lancés fin 2024 dans le nord de Lespinasse, doivent s'achever mi-mars. Réalisés de jour ou de nuit selon les contraintes (voir encadré ci-contre), ces opérations consistent notamment à installer des palplanches, indispensables pour garantir la stabilité du terrain sur lequel les nouvelles voies ferrées seront installées, tout en préservant le canal.

Cette mise en place peut générer des nuisances sonores et vibratoires importantes pour le voisinage, pour lesquelles SNCF Réseau a mis en place un suivi précis.

A VENIR : TRAVAUX EN CONTINU DURANT LE WEEK-END DE PÂQUES

Du 19 au 21 avril, des travaux auront lieu sur l'ensemble du linéaire des AFNT, entre Castelnau-d'Estrétefonds et Toulouse, lors d'une opération dite « coup de poing », permettant de réaliser en peu de temps des interventions massives en continu qui mobilisent d'importants moyens. Sans ces phases intensives régulièrement conduites par SNCF Réseau, les travaux des AFNT dureraient bien plus longtemps. A Lespinasse, ce week-end de travaux sera en particulier l'occasion de démolir les culées de l'actuel pont route du Moulin.

Pourquoi certains travaux ont lieu de nuit ?

Les périodes de travaux de confortement sont définies avec un double objectif : préserver la circulation des trains la journée et minimiser les nuisances autant que possible pour les riverains.

SNCF Réseau privilégie autant que possible les travaux de jour. Toutefois, lorsque les conditions techniques et de sécurité ne sont pas réunies, par exemple lorsque les travaux doivent être réalisés en l'absence de circulations de trains, la mise en place des palplanches est réalisée de nuit, du dimanche soir au vendredi matin.

PETITE ENFANCE | Une journée d'éveil lumineuse pour les enfants du Multiaccueil



Afin d'apporter bonne humeur et convivialité durant cet hiver grisonnant, l'équipe du Multiaccueil a organisé une journée fluo le vendredi 7 février dernier.

Revêtus de leurs plus beaux vêtements ou accessoires fluos, les enfants ont vécu un véritable voyage multi-sensoriel en explorant les différentes activités proposées.

La salle Snoezelen équipée de divers jeux fluorescents a notamment envouté les enfants qui ont pu éveiller leurs sens dans une ambiance tamisée, en manipulant des jeux et des accessoires fluorescents. Le parcours de motricité dans l'obscurité et l'atelier créatif ont également rencontré un vif succès.

☎ 05 62 78 05 97

@ multiaccueil@ville-lespinasse.fr

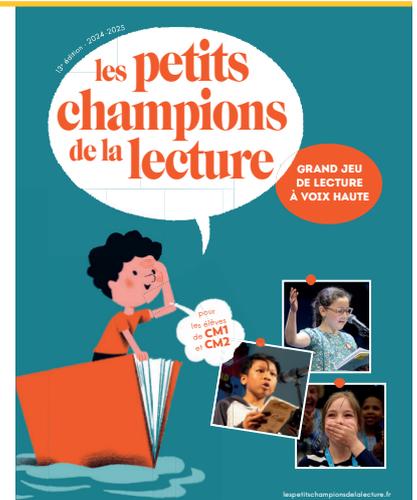
GRUPE SCOLAIRE | Une petite championne à Lespinasse

Les élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme DERAMBURE ont brillamment participé à la première phase du concours national des Petits Champions de la Lecture.

Ce concours, visant à sélectionner un champion de lecture à voix haute, a réuni un jury composé des élèves non lecteurs de la classe, des enseignantes, de la directrice, d'une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH), et d'un service civique.

La Ville, Mme FREMON, Directrice du Groupe scolaire Marcel Pagnol et Mme DERAMBURE, professeur des écoles - classe CM1/CM2 - tiennent à remercier chaleureusement tous les élèves pour leur engagement et leur passion dans ce projet. Ils ont montré un réel talent et une grande motivation.

Ils sont également fiers d'annoncer qu'une des leurs représentera le Groupe Scolaire lespinassoises lors de la phase départementale et lui souhaitent bonne chance dans cette belle aventure littéraire.



RENTRÉE SCOLAIRE 2025 | Les inscriptions sont ouvertes

Votre enfant fait sa première rentrée à l'école maternelle (enfant né en 2022)? Vous venez d'emménager sur Lespinasse et vous souhaitez scolariser vos enfants sur le groupe scolaire Marcel Pagnol ?

À compter du lundi 3 mars 2025 (et avant le 15 mai) rendez vous à la Mairie **avec les pièces justificatives suivantes :**

- Copie du livret de famille (ou acte de naissance pour les étrangers)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école



ENFANCE ET JEUNESSE | Retour sur Les Nuits de la lecture

La 4^{ème} édition des Nuits de la lecture s'est tenue le vendredi 24 janvier 2025, dès 18h45, du Centre de loisirs jusqu'à la Médiathèque municipale. Placée sous le thème des «Patrimoines», cette soirée a une fois de plus rencontré un grand succès.



Cette édition a transporté petits et grands à travers différents univers littéraires, répartis sur cinq pôles et lieux distincts. Une équipe organisatrice enthousiaste a guidé les participants à travers ces espaces où se sont déroulées des lectures variées : des lectures par des enfants

autour des célèbres Fables de La Fontaine et des découvertes littéraires autour du patrimoine cinématographique, avec des œuvres telles que Fantastique Maître Renard de Roald Dahl ou encore Le Château de ma mère de Marcel Pagnol.

Cette année encore, enfants, parents, animateurs(trices), agents de la ville et enseignantes se sont associés pour offrir une soirée inoubliable. Pendant près de deux heures, les 160 spectateurs ont pu profiter des prestations des 50 participants, comprenant les enfants lecteurs, les parents, les animateurs-lecteurs et, bien sûr, tous les organisateurs.

La soirée s'est clôturée par un apéritif convivial offert par la municipalité, rassemblant les petits et grands Lespinassois dans un moment de partage et de convivialité.

☎ 05 62 79 64 02

@ pole.enfance-lespinasse@dso.ifac.asso.fr

JEUNESSE | la jeunesse lespinassoise organise ses vacances.

Un groupe de jeunes de plus de 14 ans du PAJ de Lespinasse est en pleine préparation d'un séjour qu'ils organisent eux-mêmes ! Destination choisie, budget en cours : tout est en action.

Pour financer leur aventure, ils ont lancé une tombola et participent à des chantiers pour la commune. En février, ils ont accompagné l'association du Petit Train Garonnais à travers un chantier jeune au Parc de la Pointe, encadrés par une artiste graffeuse.

Ce travail d'équipe est l'occasion pour eux de souder des liens tout en s'investissant pour leur commune !



☎ 05 61 09 79 22

@ pole.jeunesse-lespinasse@dso.ifac.asso.fr

JEUNESSE

Jobs d'été
Emploi saisonnier / Job étudiant



Offres



Lettre
de
motivations



C.V.



Entretien



Mike NARCISO
05 61 09 79 22
eij.lespinasse@dso.ifac.asso.fr



SÉJOUR «SÉNIORS EN VACANCES» | Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 mars



La destination 2024 du séjour «Séniors en vacances», programme proposé aux aînés lespinassois, est connue. Les vacanciers prendront la direction de Moliets-et-Maa dans les Landes du dimanche 14 au samedi 21 juin 2025.

Les vacanciers découvriront une région de caractère tant pour ses traditions que pour ses paysages marqués par l'océan.

Ce séjour, agrémenté par de nombreuses découvertes de la culture landaise et basque (Visite, dégustations, ateliers), guidera nos aînés de Capbreton à Saint-Jean-de-Luz en passant par Bayonne.

Pour les personnes de plus 60 ans n'ayant pas eu connaissance de ce voyage ou n'ayant pas pu assister à la réunion d'information, merci de contacter le **Centre Communal d'Action Sociale**.

POUR S'INSCRIRE

Les personnes souhaitant participer à ce séjour doivent déposer le dossier d'inscription complet (disponible à l'accueil de la Mairie) lors des dernières permanences d'inscription planifiées par le CCAS le:

Lundi 24 février de 14h à 17h

Mardi 25 février de 9h à 12h

Mardi 25 février de 14h à 17h

Mercredi 26 février de 9h à 12h

Mercredi 26 février de 14h à 17h

Judi 27 février de 14h à 17h

Vendredi 28 février de 9h à 12h

Mercredi 05 mars de 14h à 17h

Vendredi 07 mars de 9h à 12h

Pour tout renseignement concernant les activités et les prestations du SERVICE SOCIAL et du CCAS, vous pouvez contacter :

PLUS D'INFOS

LÉA TOURNIER | Conseillère en Économie Sociale et Familiale



05 34 27 21 68



ccas@ville-lespinasse.fr

ATELIER DU CCAS | Venez découvrir votre sommeil

LE CCAS en collaboration avec l'association Midi-Pyrénées Prévention, et les Caisses de retraite (CARSAT, MSA...), propose un atelier sommeil.

Cet atelier collectif et convivial, animé par une intervenante spécialisée, s'adresse aux **seniors autonomes de plus de 60 ans**, quel que soit leur régime de retraite.

Réalisé sous forme d'escape game, l'atelier, à la fois ludique et pédagogique, se déroule sur 8 séances hebdomadaires de 2 heures.

Il explore le fonctionnement du sommeil et son évolution avec l'âge, offrant ainsi l'opportunité de mieux comprendre ses propres habitudes, de bénéficier de conseils d'experts et d'échanger avec les autres participants.

Les séances se dérouleront **tous les mardis du 22 avril au 24 juin** au Centre culturel - Square Alain Savary.

Clôture des inscriptions le vendredi 14 avril auprès du Centre Communal d'Action Sociale.



SOCIAL |

Le retour des rencontres intergénérationnelles



Deux fois par an, des enfants du Groupe scolaire Marcel Pagnol ont la joie de partager un goûter avec des aînés de la commune.

Cette première rencontre gourmande aura lieu le

mardi 25 mars de 15h à 16h
au Centre culturel

En préface de ce moment de partage, une rencontre en classe sera organisée entre les élèves et les aînés de la commune de 14h15 à 15h.

Celle-ci permettra aux personnes âgées d'échanger et de partager leurs souvenirs d'enfance.

Les Lespinassois de + de 65 ans souhaitant participer à cette rencontre sont invités à contacter le Service social de la commune.

SAISON | 2024 | 2025
CULTURELLE



REPAS
SPECTACLE



SHOW DEVANT
CABARET
LE ROBINSON



CARNA'VELO ! | UN DÉFILÉ HAUT-EN-COULEUR POUR PETITS ET GRANDS

14H30 | Rendez-vous Place des Anciens Combattants.
Gratuit | Goûter offert par la Ville.

Avec une centaine de participants depuis 4 ans, le Carnaval opère un retour en fanfare pour cette 4ème édition qui sera dédiée aux Pirates !



À L'ABORDAGE MOUSSAILLONS ! Tout au long des six kilomètres du parcours, les carnavaliers sillonneront les rues de la ville, passant d'un quartier à un autre, au son d'un DJ à vélo et sous une avalanche de confettis.

Menés par Monsieur Carnaval, confectionné par les enfants du Pôle Enfance, le cortège effectuera une boucle et terminera sa déambulation sur la Place des Anciens Combattants, où parents et enfants pourront rendre le jugement de Monsieur Carnaval avant d'apprécier le goûter offert par la Municipalité ainsi que les animations gratuites.



10H | ATELIER CUSTOMISATION
 ET DÉCORATION DE VÉLOS

Auditorium (Centre Culturel)

Organisé par l'Association Pour les Enfants de Lospinasse (APEL)

GRANDE SOIRÉE DANSANTE ! SOA BOMBA

19H | Espace Canal des 2 Mers

Après avoir célébré le Saint-Patrick durant deux années consécutives et après avoir vécu un spectacle digne du carnaval de Rio en 2024, direction les îles du Pacifique et la Méditerranée avec le groupe SOA BOMBA !

Rock cuivré latino. Voilà l'étiquette que revendique SOA BOMBA, et à l'évidence, aucune autre ne leur collerait mieux. Ce joyeux septet d'ambianceurs ont placé l'esprit de la fiesta au cœur de leur démarche artistique. On pense bien sûr à la Mano Negra pour cette propension à restituer l'ambiance festive des barrios de Barcelone, Tijuana ou Bogota. Cumbia, reggae, échos mariachis, riffs fédérateurs: aucune option n'est négligée pour faire advenir une célébration fraternelle et remuante, pleine de chaleur, de couleurs et de sourires. Sur scène, c'est un tourbillon frénétique qui nous emporte avec lui pour un voyage enivrant !

Fondé en 2018 par six musiciens aguerris des musiques actuelles, SOA, groupe de rock montpellierain aux influences latino, dans la lignée de Manu Chao ou Babylone Circus, se joue des codes et des cases, et mélange les genres avec talent et surtout beaucoup de plaisir.

En prévente uniquement sur **FESTIK**
 et à l'accueil de la Mairie

TARIF LESPINASSOIS :

- Adultes : 15€

- Enfants (- de 14 ans) : 7€

TARIF EXTÉRIEURS :

- Adultes : 20€

- Enfants (5-12 ans) : 10€

Chaque année, la Municipalité offre le concert aux spectateurs lors du repas-dansant du Carna'vélo. Seul le repas est payant. Placement libre.



|| **ADULTE :**

Entrée : salade de macédoine et pâte au piment d'espelette

Plat : paëlla royale (Poulet, fruits de mer...)

Dessert : panna cotta et son coulis de fruits rouges

MENU

|| **ENFANT :** soda + poulet/frites + dessert

RENCONTRE-ATELIER



LES FOULES DANS LE SPORT

QUAI
DES SAVOIRS Au cœur de
votre quotidien
toulouse
métropole

Vendredi 28 mars | 18H30 | Pôle Enfance

Gratuit | Tout public dès 6 ans | Atelier pour les 5 - 12 ans

CONFÉRENCE AVEC UN CHERCHEUR ET ATELIERS SCIENTIFIQUES LUDIQUE POUR LES ENFANTS

EN PARTENARIAT AVEC TOULOUSE MÉTROPOLE, LE QUAI DES SAVOIRS ET L'ASSOCIATION «LE PRINT CLUB»

FOULES DE SUPPORTERS : L'ÉMOTION AU SERVICE D'UNE IDENTITÉ COLLECTIVE

Réalisée dans le cadre de l'exposition «Comme des moutons ?» actuellement présentée au Quai des Savoirs, cette soirée animée par M. Pierre MIGNOT, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Toulouse (LERASS) abordera **la place des supporters dans le monde du football**. Il expliquera aussi bien **leur typologie que leur rôle dans le sport** qui est devenu aujourd'hui un **spectacle**.

ATELIER «VIENS CRÉER LE FANION DE TON ÉQUIPE !»

LE PRINT CLUB
Club de supporters de l'Association Sportive de Toulouse

Cet atelier permettra aux jeunes de **5 - 12 ans** de créer un fanion et une histoire collective à partir de formes graphiques en papier découpé. Les participants formeront une équipe imaginaire représentée par **cet emblème unique !**

RENCONTRE-ATELIER



LES ÉCRANS, ON EN PARLE ?

Mercredi 2 avril | 20H30 | Centre culturel

Gratuit | Tout public dès 7 ans | Réservations sur **FESTIK** et en Mairie

SÉANCE THÉÂTRALE INTERACTIVE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS À LA SUREXPOSITION AUX ÉCRANS

Quels usages ? Quelles conséquences sur la santé (physique, intellectuelle, sociale) ? Quels effets sur le sommeil ? Comment fait-on avec les contenus choquants ? Une limite de temps, pourquoi ? Une addiction, moi ? Jamais !

Dans une alternance de saynètes et de temps d'échange et d'information avec le public, **avec humour et bienveillance** mais sans complaisance, tous ces sujets sont abordés pour permettre aux petits (et aux plus grands) de construire leur propre posture, une juste distance, un rapport intelligent et maîtrisé aux écrans. **Partage d'idées et de tips, explications simples appuyées sur des faits scientifiques** pour comprendre d'où viennent ces risques, ce à quoi il faut être vigilant.

CONFÉRENCE-DÉBAT



LA PLACE DU SOMMEIL AUPRÈS DE TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE

Judi 3 avril 2025 | 19H

Pôle petite Enfance

Gratuit |

Parents de la petite enfance

ANIMÉE PAR FLORE GUATTARI-MICHAUX

EN PARTENARIAT AVEC LA CAF DE LA HAUTE-GARONNE

Aider les enfants à mieux dormir, une affaire de famille !

Les problèmes d'endormissement restent une préoccupation majeure des jeunes parents.

- Comment les comprendre et réagir ?
- Pourquoi un enfant rappelle-t-il pendant la nuit ?
- Doudou et sucette ?
- Quel rituel pour le coucher ?
- Quand bébé pleure la nuit, faut-il intervenir ?
- Qu'est-ce qui peut perturber le sommeil d'un enfant ?
- Comment favoriser un endormissement de manière autonome ?

Des clés du sommeil à découvrir avec la spécialiste Flore Guattari-Michaux, psychologue de l'enfant et de l'éducation.

Accédez en ligne à l'ensemble de la programmation culturelle et réservez dès à présent vos places sur la billetterie **FESTIK** à l'adresse **BILLETTERIE.FESTIK.NET/VILLEDELESPINASSE** ou à l'accueil de la Mairie.

BON VIEUX TEMPS (BVT)

L'assemblée générale du club du bon vieux temps a eu lieu le 9 janvier 2025. À la suite de celle-ci, Nathalie DAUDIGNAN et Sylvie DUPRÉ ont intégré le bureau. Les membres du bureau leur souhaitent la bienvenue.

À VOS AGENDAS

MARS 2025

06/03 | Loto
13/03 | Jeux
20/03 | Loto
27/03 | Jeux

AVRIL 2025

03/04 | Loto
10/04 | Jeux
17/04 | Loto
24/04 | Sortie : Zoo de la Palmyre



📞 05 61 35 49 01 | 06 75 34 91 18

LESPINASSE LOISIRS | Exposition sculpture sur bois



L'association Lespinasse Loisirs organise son EXPOSITION BOIS, le dimanche 23 mars 2025, de 10h à 18h à l'Espace Canal des 2 Mers.

Les visiteurs pourront découvrir les créations des adhérents de l'atelier sculpture sur bois de l'association mais également quelques oeuvres de M. Gino Bonutti (sculpteur et créateur de cet atelier).

@ lespinasseloisirs@gmail.com

📞 06 85 77 61 96 - après 19h

PETIT TRAIN GARONNAIS (PTG)

Une nouvelle saison va commencer pour l'équipe du PTG au printemps. Les dates d'ouverture sont communiquées sur le site internet et la page facebook de l'association.

Pour les membres de l'association, l'hiver est synonyme de travaux d'entretien des différentes locomotives mais également la poursuite des travaux d'embellissement de la gare.

À ce jour les toitures sont en place, comme les visiteurs réguliers du parc ont pu le constater ! Une fresque en trompe l'oeil, réalisée par des jeunes lespinassois dans le cadre d'un «chantier jeunes» du Pôle Jeunesse, orne dorénavant les murs de la gare.

À très vite sur les rails !



@ petittraingaronnais@gmail.com

f LePetitTrainGaronnais

🌐 le-petit-train-garonnais.fr

FOOTBALL CANAL NORD (FCCN) |



Ce début de saison marque quelques évolutions au club, dans un premier lieu un changement à la tête de l'équipe seniors garçons puisque c'est Jordan PLANTE qui dirige désormais le pôle senior, accompagné de ses adjoints Marwan, Nicolas et Ichem. Les 2 équipes sont aujourd'hui dans les temps de passages de l'objectif défini: la montée en division supérieure.

Les jeunes ne sont pas en reste avec nos U15, qualifiés pour les 1/16 de finale en coupe Occitanie et nos U14 engagés en ligue, ces derniers se sont d'ailleurs brillamment qualifiés pour la seconde phase de cette compétition. La grande satisfaction vient de l'école de foot avec la création d'une équipe féminine, composée de jeunes filles âgées d'une dizaine d'années qui affichent de belles promesses.

Au niveau des évènements à court terme :

- Le 22 et 23 Février le club organisera la 2^{ème} édition de son Tournoi de Futsal

- Le 15 mars le loto du FCCN à l'espace Canal des 2 Mers

- Le 30 Mars aura lieu un tournoi qualificatif co-organisé avec le Toulouse FC

- Les 26 et 27 Avril le traditionnel tournoi annuel avec encore de belles équipes venant de divers départements.

@ fccanalnord@gmail.com

🌐 www.fccanalnord.fr

TENNIS CLUB LESPINASSE (TCL) |

Comme l'an passé les équipes féminines du TCL ont performé lors de deux compétitions.

Dans le challenge Hermet, l'équipe lespinassoise s'est retrouvée en finale pour la deuxième année consécutive. Elles se sont inclinées 5/0 face à une équipe de Castanet bien plus forte et beaucoup mieux classée. Saluons leur parcours et leur engagement dans cette compétition.

Dans le championnat régional GAN, l'an passé, l'équipe Dames +35 s'était illustrée en battant Tarbes en finale. Cela leur avait permis de monter en Régional 1B. Cette année, elles ont récidivé, à nouveau contre Tarbes, en remportant la finale. On les retrouve donc l'année prochaine en Régional 1A.

Le TCL vous donne rendez-vous le 5 avril 2025 à la salle du Canal des 2 mers pour le grand loto du tennis.

@ lespinassetc@fft.fr

☎ 05 67 11 78 16

🌐 <https://club.fft.fr/lespinassetc>



ARTS MARTIAUX | École XIN DAO

Dimanche 2 Mars, à l'Espace Canal des 2 Mers aura lieu un grand stage de self-défense organisé par l'école de kung-fu Xin Dao. Ce stage exceptionnel sera animé par Dan Bertrand, professionnel de la défense personnelle et 3ème dan de Penchak-Silat.

Le Penchak-Silat est un art martial d'origine indonésienne qui a pour caractéristique des frappes avec les coudes et les genoux ainsi que des prises et de multiples clés. Il est donc particulièrement adapté au combat rapproché et par extension, à la self défense.

Dan est un expert de la gestion de conflit et il enseigne depuis plus de 25 ans à des publics allant des forces de l'ordre, aux professionnels de la sécurité en passant par les personnels exposés aux violences physique et verbale (hôpital, pôle emploi, CPAM) mais aussi à des publics entièrement féminins. Il sait donc adapter sa pédagogie à tous types de public et il nous promet un stage riche d'où vous repartirez avec des techniques simples et efficaces.

Le stage durera de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Il est ouvert à tous et toutes, à partir de 14 ans, débutant(e)s ou confirmé(e)s. Pas besoin d'avoir de l'expérience, une « condition physique », ni de tenue particulière. Venez comme vous êtes avec une tenue confortable. Si vous n'avez rien prévu ce dimanche, c'est l'occasion de venir partager cette expérience avec votre famille, vos amis ou vos collègues.



☎ 06 15 70 16 92

@ xindao31@gmail.com

🌐 www.xindao-kungfu.com

ASSOCIATION POUR LES ENFANTS DE LESPINASSE (APEL)



Cet hiver l'APEL a organisé un spectacle à destination des tout-petits ainsi que de leurs familles, suivis d'un repas partagé en toute convivialité.

L'association donne également rendez-vous aux enfants de la commune pour sa traditionnelle chasse aux œufs qui aura lieu le 5 avril au Parc de la Pointe - Gino BONUTTI en collaboration avec l'association du Petit Train Garonnais.

@ apel31150@gmail.com

f [Facebook.com/APEL](https://www.facebook.com/APEL)

COMITÉ FESTIF | L'aventure continue

Le comité festif poursuit son action sur la commune avec l'élection d'un nouveau bureau qui prépare déjà les prochains événements dont la fête locale qui se déroulera les **20, 21 et 22 juin prochains**.

La nouvelle équipe accueille volontiers toutes les personnes souhaitant s'investir dans l'animation de la vie locale.

@ comitefestiflespinasse@hotmail.com

CARNA'

VELO

4^{ÈME} ÉDITION

SAM. **8** MARS 15H | PÔLE PETITE ENFANCE

À l'abordage moussaillons !



REPAS **FESTIF**
& **DANSANT**

AVEC



19H | ESPACE CANAL
DES 2 MERS

TARIFS & RÉSERVATIONS :
EN MAIRIE ET SUR
FESTIK



15H – 18H : **CHASSE AUX TRÉSORS** ET **STRUCTURE GONFLABLE**

BALADE EN FAMILLE - DJ À VÉLO - GOÛTER OFFERT - MR CARNAVAL - ANIMATIONS